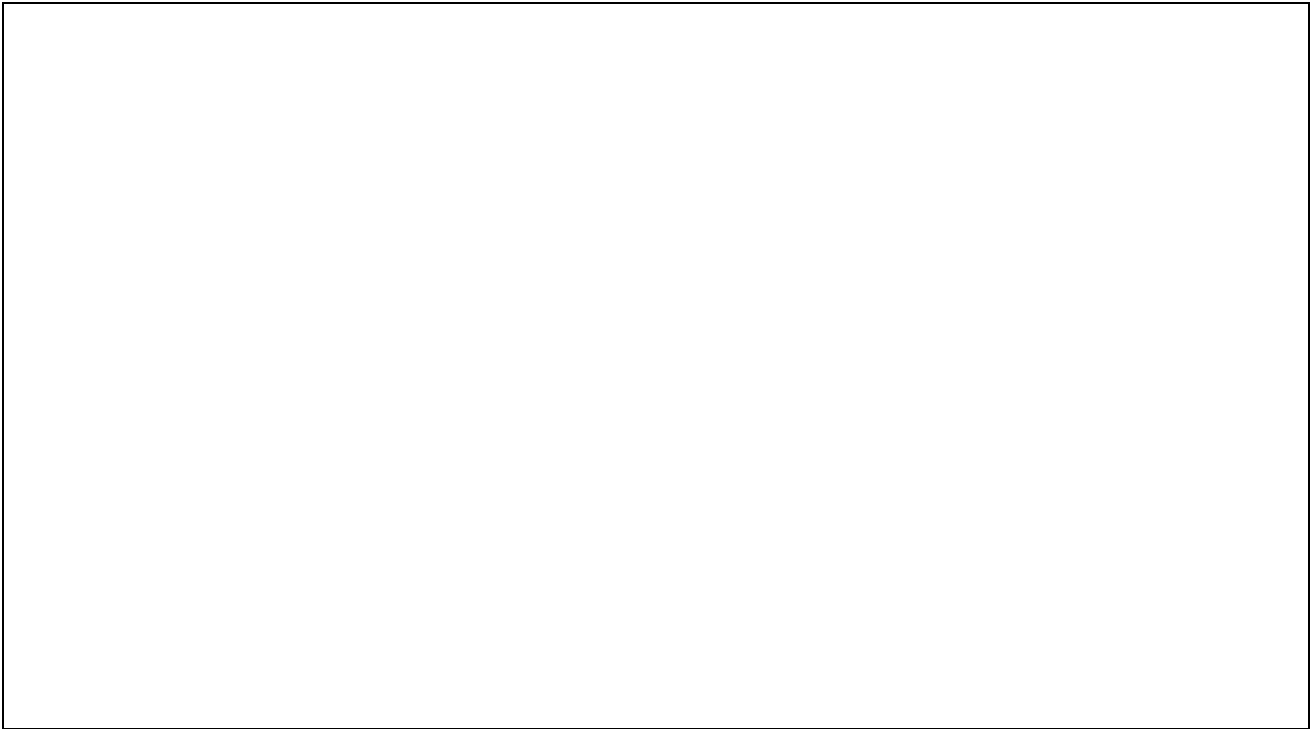


## Annexe A (Bâtiment accessoire)

**Note importante : Dans la section 2 du formulaire (Nature des travaux), les éléments suivants doivent être mentionnés :**

- Dimension du bâtiment (en mètres ou en pieds)
- Type de revêtement extérieur
- Type de revêtement pour la toiture
- Hauteur du bâtiment (ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal)
- Dimension du bâtiment principal (maison ou autres : façade en mètres ou en pieds)
- Superficie du bâtiment
- Si-il y a un autre bâtiment secondaire (garage ou remise) sur votre terrain, veuillez indiquer sa superficie.
- Distance relative à la limite de votre propriété (minimum 0,6 m ou 2 pieds / 1,5 m si il y a une fenêtre sur le mur).

**Croquis de localisation :** Dans la case ci-dessous, indiquez la localisation du bâtiment projeté relativement aux autres éléments présents sur votre terrain (Rue, Bâtiment principal et limite des propriétés voisines. Autre bâtiments, servitudes et autres éléments si-il y a lieu)



Note supplémentaires :

---

---

---

---

Veuillez déposer votre demande de permis ainsi que l'annexe présente au Bureau municipal ou au bureau de la MRC Nouvelle-Beauce, (700 rue Notre Dame Nord, Sainte-Marie). Pour toute demande d'informations supplémentaires : veuillez contacter Eric Guay, Inspecteur en bâtiment et en environnement au 418-387-3444 #104 ou à [ericguay@nouvellebeauce.com](mailto:ericguay@nouvellebeauce.com)